



Allocution
de M. Jacques Krabal
Député de la République Française
Secrétaire général parlementaire
de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Commission de Coopération et de Programmation
(OIF)

05 Février 2019 – Paris (France)

Monsieur le Président de la Commission, Cher Gaël,
Monsieur l'Administrateur de l'OIF, cher Adama Ouane,
Excellences, Mmes et MM. les ambassadeurs,
Mesdames et messieurs les représentants des Etats, des Gouvernements
et des opérateurs de la Francophonie,
Chers amis francophones

Mesdames et Messieurs,

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie est considérée comme l'assemblée consultative de la Francophonie et c'est pour nous un engagement fort. L'APF a toujours répondu aux sollicitations de la secrétaire générale ou de l'OIF. Mais ce qui vaut dans un sens vaut aussi dans l'autre. L'APF souhaite donc renforcer nos liens et le travail collectif.

C'est donc pour moi, un honneur de partager avec vous l'état d'avancement de notre cadre stratégique au lendemain de notre bureau qui s'est déroulé à Bruxelles et qui a confirmé la dynamique nouvelle de notre assemblée. Et je tiens à remercier le Président de la Commission, Gaël de Maisonneuve et l'administrateur de l'OIF, Monsieur Adama Ouane L'intérêt qu'ils portent à la démarche de co-construction qui est la nôtre s'appuie sur l'histoire des institutions de la Francophonie et reflète des liens étroits qui unissent l'OIF et l'APF.

Mesdames et Messieurs,

Une année est passée depuis ma prise de fonction en qualité de Secrétaire général parlementaire de la Francophonie.

J'ai pu mesurer l'engagement, la diversité et la qualité d'action de l'ensemble des acteurs et militants de la Francophonie.

J'ai pu percevoir aussi l'impatience et la volonté de voir aboutir **un modèle plus politique** et plus audacieux pour répondre aux enjeux, opportunités et défis qui se côtoient dans notre espace francophone et qui nous interpellent à bien des égards.

Et si l'humilité s'impose, la détermination commande quand il s'agit d'agir au service du progrès démocratique et humain. Vous pouvez compter sur moi.

C'est pourquoi, en 2018, sous l'impulsion du secrétariat général de l'APF, notre assemblée s'est engagée, collectivement, dans une nouvelle dynamique.

Lors de mes interventions aux conseils permanents de la Francophonie, je vous ai aussi partagé ma conviction: la nécessité de dessiner les contours d'une nouveau modèle politique: **plus pragmatique dans sa dimension politique, économique et culturelle.**

L'année 2018 nous a enfin donné l'opportunité de nous pencher sur le fonctionnement des institutions et nous invitait à réfléchir à plus de lisibilité, de cohérence et de complémentarité dans nos actions.

Pour pouvoir espérer *vivre ensemble* nous devons d'abord *agir ensemble* : institutions, opérateurs francophones et société civile.

C'est ensemble que nous réussirons, chacun dans son domaine d'activité mais en synergie commune.

C'est pourquoi, fidèle à notre héritage commun et à la nécessité actuelle, l'APF s'est engagée aussi, en 2018, pour une coopération multilatérale affirmée et assumée.

Lors du dernier CPF à Erevan, je vous disais que je souhaitais associer l'ensemble des parlements membres de l'APF, les jeunes du parlement francophone mais aussi nos partenaires, l'Organisation internationale de la Francophonie et les opérateurs à l'élaboration du nouveau cadre stratégique de notre assemblée.

Les axes prioritaires et les actions concrètes que nous validerons lors de notre séance plénière en juillet prochain vous sont donc proposés en toute transparence et de façon collaborative par la plateforme numérique mise en place par notre secrétariat général.

Ce travail de co-construction fait écho aux objectifs fixés par les Chefs d'État et de Gouvernement lors du dernier Sommet de la Francophonie d'Erevan en octobre dernier. Ils nous ont invités à poser « un nouveau modèle qui réunisse peuples et gouvernements francophones pour agir en commun » avec à mon sens, deux impératifs :

- Asseoir la légitimité politique de l'APF dans les institutions de la Francophonie
- Intégrer la société civile organisée dans ce nouveau modèle qu'il nous reste à **construire**.

Je suis convaincu qu'un engagement actif en faveur de l'interaction entre société civile et les parlements de l'espace francophone serait un investissement politique à long terme qui, contribuerait à la paix, à la justice et à la prospérité.

Ce changement de paradigme a été amorcé au sein de l'institution que je représente.

Si la nouvelle trajectoire de l'APF est sans rupture avec le cadre stratégique qui s'achève, notre assemblée s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue afin de faire émerger une Francophonie parlementaire plus politique et audacieuse.

Qui mieux que les parlementaires (députés et sénateurs) portent la parole politique ? Le parlement est de par sa légitimité démocratique et l'enracinement dans les circonscriptions territoriales, plus que jamais le rempart aux crises multiformes: démocratiques, sociales ou sécuritaires qui traversent de nombreux pays.

Nos parlements, courroies de transmission entre les populations et l'Exécutif sont des organes démocratiques indispensables à toute ambition politique. L'APF se doit de porter cette responsabilité collective.

Nous souhaitons aussi gagner en transparence, lisibilité et visibilité par des objectifs mesurables et une communication dynamique.

(3^{ème} slide : les axes prioritaires)

Nos axes stratégiques reprennent les axes prioritaires définis par les chefs d'Etat et de Gouvernement en 2014 au sommet de Dakar et en adéquation avec la programmation quadriennale de l'OIF :

Orientation 1 :

PROMOTION DE LA LANGUE FRANCAISE, DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LINGUISTIQUE

Orientation 2 :

SOUTIEN À LA PAIX, À LA DÉMOCRATIE ET AUX DROITS DE L'HOMME

Orientation 3 :

ENCOURAGEMENT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, À L'ÉCONOMIE ET À LA SOLIDARITÉ

Mesdames et Messieurs,

Notre histoire commune est ponctuée de grandes étapes, plus fécondes les unes que les autres à l'accomplissement de l'ambition de la Francophonie.

2019 sera déterminante pour l'évolution de nos institutions. La nouvelle Secrétaire générale de la Francophonie aura la lourde et passionnante tâche de moderniser notre maison commune et de donner un nouveau souffle au projet francophone.

L'APF, institution majeure de la Francophonie, prendra toute sa part à la réflexion politique qui nous mènera, ensemble, au Sommet de Tunis en 2020.

Cela s'inscrit d'ailleurs dans l'ADN de notre assemblée.

Rappelons-nous que c'est la création de l'association internationale des parlementaires francophones en 1967 qui donne un cadre politique à la pensée de Léopold Sédar Senghor : **La langue française** et ses valeurs universelles d'une part, **la politique multilatérale**, d'autre part.

En 1970, c'est aussi sur proposition des parlementaires francophones que le traité de Niamey donne naissance à l'ACCT, ancêtre de l'OIF.

Les avancées majeures ont toujours été intimement liées aux propositions des parlementaires.

C'est encore le cas aujourd'hui.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie se mobilise collectivement dans une nouvelle dynamique pour répondre concrètement à cette nouvelle étape.

Une nouvelle organisation interne sera mise en place.

C'est l'Orientation 4 : AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DE L'APF

Nous n'abandonnerons rien de nos missions historiques, mais sous l'impulsion du président, François Paradis, nous adapterons notre Assemblée pour répondre à la modernisation des institutions.

Il nous faudra innover, bousculer nos habitudes, faire évoluer nos statuts, le fonctionnement du secrétariat général et renforcer la place des femmes parlementaires au sein des sections et du bureau de l'APF. En un mot, sortir de notre bulle !

L'APF est reconnue pour être un espace de partage où circulent les expériences et les bonnes pratiques. Mais il faut aller plus loin et nous recentrer sur notre cœur de métier parlementaire qui consiste à proposer des lois dites cadre qui pourraient ensuite s'adapter à un pays ou un autre : Enfants sans identité, protection des données personnelles, sécurité, droits des minorités, lutte contre la faim... Les sujets ne manquent pas.

Je suis convaincu que c'est dans ces conditions, que nous réussirons à faire de l'APF, une institution politique influente. J'ai pu constater que cette attente est forte de la part des présidents de commissions et des parlementaires de notre assemblée présents au bureau de Bruxelles

Mesdames et Messieurs,

Vous l'avez compris, le cadre de stratégie de l'APF repose sur trois ambitions que nous souhaitons vous faire partager :

Un cap à atteindre

Une méthode à partager

Un outil de programmation à déployer

Henry Ford disait « Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite ». C'est cette belle invitation que je vous soumets, ici et maintenant. Nous vous proposons de participer à un grand débat pour dessiner ensemble la Francophonie institutionnelle du 21^{ème} : avec qui ? quel fonctionnement ? avec comme seule ambition de contribuer, avec vous à donner un nouveau souffle politique à la Francophonie pour répondre plus concrètement aux attentes des peuples que nous représentons.

Je vous remercie.